CCPI - Tutorat en entreprise

Management & Performance industrielle

07/11/2026

RÉSUMÉ

La formation s'adresse à des professionnels qui assurent ou prévoient d'assurer une mission de tuteur en entreprise. La formation peut être validée, de manière optionnelle" par la certification CCPI "Tutorat en entreprise" (CCPI 0013), délivré par l'UIMM. Le CCPI 0013 est enregistré au Répertoire spécifique avec le numéro RS6717.

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Préparer et accueillir le tutoré.
- Contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels.
- Mettre en œuvre l'accompagnement du tutoré.
- Participer à l'évaluation du suivi de formation.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques.
Plateaux techniques adaptés et aménagés d équipements spécifiques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Lors des épreuves de certification (optionnelles), les compétences sont évaluées par une commission d'évaluation constituée de professionnels devant laquelle le participant expose les compétences développées.

Coût supplémentaire pour le passage des épreuves du CCPI "Tutorat en entreprise" (1/2 journée) et la délivrance du certificat (300 euros) : 550 euros.

Les compétences sont évaluées en cours de formation par des mises en situation / étude de cas / QCM / auto-positionnement.

Code et date d'enregistrement de la certification :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6717

La certification est délivrée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'inscription est réalisée après étude du dossier et réception des pièces nécessaires à l'entrée en formation.

CONTENU DE LA FORMATION

CENTRES DE FORMATION

Saint-Nazaire, Laval, La Roche-sur-Yon, Angers, Le Mans, Nantes

DURÉE DE LA FORMATION

2

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Fab'Academy

Taux de réussite à l'examen — **Résultats 2023 : 100% de réussite**

• + de 1400 Jeunes formés en apprentissage chaque année
• + de 5300 salariés accompagnés en formation continue
• + de 1720 entreprises nous font confiance (TPE, PME, groupes industriels)
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, parcours individualisés...)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain
• 7 implantations en Pays de la Loire avec des campus neufs et modernes
• 24000m² de plateaux techniques et performants (outils numériques, cellules robotisées...)

Le parcours de deux jours est composé des modules suivants :

1. Préparer et accueillir le tutoré

- Cadrer la fonction tutorale.
- Identifier les parties prenantes.
- Identifier les éléments matériels, informationnel et pédagogiques nécessaires au nouvel arrivant.
- Préparer et accueillir le tutoré pour favoriser son intégration et fixer ses objectifs.

2. Contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels

- Organiser et planifier le parcours de formation de l'alternant en tenant compte de toutes les parties prenantes.
- Acquérir les bases de la communication et de la pédagogie.
- Structurer une séance d'apprentissage.
- Faciliter la mise en œuvre de la formation.
- Identifier les progrès.
- Détecter les difficultés et contribuer à les solutionner.

3. Mettre en œuvre l'accompagnement du tutoré

- Comprendre l'importance des objectifs pédagogiques pour évaluer la progression.
- Suivre le parcours de professionnalisation et l'adapter au besoin.
- Trouver la juste posture pour accompagner et conseiller le tutoré.
- Conduire des entretiens de motivation et de cadrage.
- Favoriser la motivation du tutoré.

4. Participer à l'évaluation du suivi de formation

- Analyser les situations avec finesse et objectivité, identifier les critères à utiliser dans ses évaluations.
- Valoriser les acquis et formuler des axes de progrès.
- Mettre en place des outils de suivi.
- Préparer et entrainer à l'examen.

En option : passage de la certification

- Présentation devant la commission d'évaluation.

VALIDATION ET CERTIFICATION

Certification de compétences pro

DATE DE MISE À JOUR

06/10/2026

VERSION DOCUMENTAIRE

true